

Inscriptions à l'accueil de loisirs « Le Verboté »  
**Vacances de Février 2020**

**Du 24 au 28 Février 2020**

DOCUMENT À RETOURNER EN MAIRIE  
AU PLUS TARD LE **samedi 15 février 2020**

(à déposer au secrétariat ou par mail : servicescolaire@evettesalbert.fr)

**Les inscriptions sont enregistrées par  
ordre d'arrivée**

(capacité limitée : 16 enfants pour les 3/5 ans et 24 enfants pour les 6/11 ans)

NOM / Prénom de l'enfant (une fiche par enfant) : .....

Maternelle  Élémentaire

En cas de surnombre pour les sorties, priorité aux enfants inscrits à la semaine.

**La restauration est accessible** également pour les enfants **inscrits en demi-journée**

Le centre de loisirs bénéficiera **d'un service de restauration** pendant les vacances aux mêmes conditions et tarifs que pendant les périodes scolaires.  
Il est à noter que le fonctionnement de ce service exclut toute autre forme de restauration.

	<b>ACCUEIL MATIN</b> 7h30-8h30	<b>ALSH MATIN</b> 8h30-12h	<b>RESTAURATION MIDI</b> 12h-14h	<b>ALSH APRES-MIDI</b> 14h-17h30	<b>ALSH JOURNEE</b> 8h30-17h30	<b>ACCUEIL SOIR</b> 17h30 à 18h15
Lundi 24/02/2020						
Mardi 25/02/2020						
Mercredi 26/02/2020						
Jeudi 27/02/2020						
Vendredi 28/02/2020						

**Accueil : Le montant du supplément forfaitaire appliqué après 18h15 est fixé à 20,00 €**

*J'autorise mon (mes) enfant (s) à participer aux sorties en extérieur prévues au cours de la semaine.*

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'ALSH « Le Verboté ».

Date et signature des parents



Réservé Mairie

Date de réception